



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS



SMVS / VSÄG  
Société Médicale du Valais  
Walliser Ärztegesellschaft

## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

22 octobre 2019

### Ligne téléphonique pédiatrique

#### Le canton et la Société Médicale du Valais renforcent la garde pédiatrique

**Afin d'apporter une solution durable à la garde pédiatrique en Valais, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture et la Société Médicale du Valais ont signé une convention de collaboration. Celle-ci prévoit l'ouverture dès le 1<sup>er</sup> novembre 2019 d'une ligne pédiatrique. Assurée par des médecins et soignants du centre de consultations multilingues télé-médicales Medi24, cette ligne téléphonique répondra aux inquiétudes des parents quant à l'état de santé de leur enfant les soirs, week-ends et jours fériés. Dès le 1<sup>er</sup> mai 2020, la ligne pédiatrique répondra aux appels 24h/24 et 7j/7. Elle permettra d'éviter des consultations non nécessaires, notamment aux urgences, ainsi que de décharger les pédiatres.**

L'Hôpital du Valais ne pouvant plus absorber les 15'000 appels reçus chaque année sur la ligne téléphonique pédiatrique, le département de la santé avait mis en place, au printemps de cette année, une solution provisoire en collaboration avec l'hôpital, la régulation médicale et les cabinets de pédiatres. Une solution durable devait néanmoins être trouvée.

Après discussions et évaluations avec les partenaires concernés, le canton et la Société Médicale du Valais se sont engagés afin de garantir ce service essentiel à la population. Ils ont choisi de mandater le centre de consultations télé-médicales Medi24, basé à Berne, pour renforcer la garde pédiatrique en Valais. Ayant le statut de cabinet médical, les médecins et soignants qui y travaillent orienteront les parents par téléphone vers les soins adéquats pour leur enfant, dans le respect du secret médical.

La ligne pédiatrique sera active dès le 1<sup>er</sup> novembre au 0900 144 027. Dans un premier temps, elle sera ouverte en dehors des heures d'ouverture des cabinets de pédiatres, soit du lundi au vendredi de 17 heures à 23 heures, ainsi que les week-ends et jours fériés de 8 heures à 17 heures. Lorsque la ligne sera fermée, les cabinets pédiatriques et la régulation médicale continueront de fournir l'assistance téléphonique nécessaire. Dès le 1<sup>er</sup> mai 2020, la ligne pédiatrique répondra aux appels 24h/24 et 7j/7. L'équipe multidisciplinaire de Medi24 donnera des conseils médicaux en suisse allemand, allemand, français, italien et anglais. Un appel coûtera 50 centimes auxquels s'ajoutent 2 francs par minute avec un plafond à 30 francs, soit un tarif identique à la garde médicale adulte.

Avec cette convention, la Société médicale du Valais s'engage à garantir les interactions entre les différents partenaires engagés dans la garde médicale en Valais, notamment les médecins de garde, la régulation médicale et Medi24. De son côté, le canton renforce la garde médicale pédiatrique afin de la pérenniser.



**Personnes de contact**

**Esther Waeber-Kalbermatten**, cheffe du DSSC, 079 248 07 80

**Victor Fournier**, chef du Service de la santé publique, 078 722 38 83

**Monique Lehky Hagen**, présidente de la Société Médicale du Valais, 076 417 67 19